RECIPROCITE ET UNIVERSALITE

SOURCES ET REGIMES DU DROIT INTERNATIONAL DES DROITS DE L'HOMME

En l'honneur du Professeur Emmanuel Decaux **MELANGES**



PRÉFACE

Lorsque certains d'entre nous ont fait la connaissance du Professeur Emmanuel Decaux, nous vivions dans un monde bien différent de celui d'aujourd'hui. En 1989, en France, on fêtait le bicentenaire de la Révolution française et de l'adoption de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen. Emmanuel Decaux co-organisait, avec Hubert Thierry, un colloque sur *Droit international et droits de l'homme. La pratique juridique française dans le domaine de la protection internationale des droits de l'homme*¹, qui dressait le constat étrange d'une France paradoxalement hésitante face à ses engagements internationaux, au moment même où elle exaltait l'idée des droits universels². Emmanuel Decaux avait déjà pleinement abordé la question des droits de l'homme sur le plan international lorsqu'il avait occupé le poste de chef du Bureau du droit comparé et du droit international de la direction des libertés publiques et des affaires juridiques du ministère de l'Intérieur, de 1986 à 1988, ce qui lui avait donné l'occasion de participer à de nombreuses réunions au Conseil de l'Europe, notamment celles du Comité directeur des droits de l'homme.

Mais 1989 fut comme chacun sait une année charnière, marquée par la chute du Mur de Berlin et les espoirs mais aussi les incertitudes qu'elle faisait naître. C'est également cette année-là qu'Emmanuel Decaux commença à participer, en tant que membre de la délégation française, aux réunions de la Dimension humaine de la CSCE qui allait connaître son heure de gloire. À partir de cette époque, Emmanuel Decaux n'allait plus se détacher d'une double passion, pour le multilatéralisme d'un côté et pour la défense des droits de l'homme de l'autre, et ce malgré les changements de contexte historique.

¹ Hubert Thierry et Emmanuel Decaux (dir.), *Droit international et droits de l'homme. La pratique juridique française dans le domaine de la protection internationale des droits de l'homme*, Paris, Montchrestien, Cahiers du CEDIN, 1990.

² Emmanuel Decaux reviendra plus tard sur ce paradoxe dans son « billet d'humeur » en l'honneur de Danièle Lochak : « La patrie des droits de l'Homme », in Véronique Champeil-Desplat et Nathalie Ferré (dir.), Frontières du droit, critique des droits. Billets d'humeur en l'honneur de Danièle Lochak, Paris, LGDJ, coll. « Droit et société », n° 14, pp. 51-54, not. p. 53 : « D'une certaine manière, le nationalisme juridique de la France, qui avait été exalté par la référence à la Déclaration de 1789 et aux 'principes fondamentaux reconnus par les lois de la République' dans la Constitution de 1946, tourne le dos au droit international des droits de l'Homme ».

À la même époque, Emmanuel Decaux assumait également pleinement son rôle de « passeur », une vocation majeure de l'universitaire. Outre ses enseignements, il s'engageait dans la vie associative de l'Université en devenant président de la *Maison des droits de l'homme*, sorte de clinique juridique avant l'heure, où des étudiants apprenaient les droits de l'homme par la pratique, sous le regard bienveillant de leurs professeurs. Il nous impliquait aussi, comme il a toujours continué à le faire par la suite, dans des activités de recherche, à l'exemple du réseau de recherche international sur les « élections libres »³.

Puis ce fut le choc des attentats du 11 septembre 2001, terrifiant accélérateur d'Histoire. Tout ce qui avait couvé durant ces années 90 pleines d'espoir et de drames, mais aussi durant les décennies précédentes, semblait exploser avec une brutalité inattendue, comme du magma trop longtemps contenu sous la roche. La période fut marquée par une attaque en règle contre les standards internationaux relatifs aux droits de l'homme au nom de la lutte contre le terrorisme.

Emmanuel Decaux n'a alors pas été de ceux qui sont subitement devenus des sceptiques du multilatéralisme et de l'ONU. Bien au contraire : c'est à ce moment qu'il s'est pleinement engagé aux Nations Unies, en devenant notamment membre de la Sous-Commission des droits de l'homme à partir de 2002, succédant ainsi à Louis Joinet et s'inscrivant dans une lignée d'experts prestigieux. Il continuait certains travaux commencés par son prédécesseur dans le domaine de la lutte contre l'impunité, comme l'administration de la justice par les tribunaux militaires, qui aboutira quelques années plus tard à l'adoption des « Principes », aujourd'hui les standards de référence en la matière⁴.

Mais il ouvrait aussi de nouveaux chantiers, toujours dans le sens de l'universalisme, avec notamment le projet de l'application universelle des instruments internationaux et la lumière jetée sur les « conventions orphelines »⁵. Emmanuel Decaux multipliait les activités et les interventions à tous les niveaux sans jamais interrompre une activité par ailleurs foisonnante de chercheur et d'universitaire. Membre du Comité consultatif, l'avatar de la Sous-Commission en 2008, il mena les travaux de rédaction de la *Déclaration des Nations Unies sur l'éducation et la formation aux droits de l'homme*, adoptée par l'Assemblée générale dans sa résolution 66/137 du 19 décembre 2011⁶. Puis en 2010 et 2011

³ V. la synthèse de Linos-Alexandre Sicilianos, L'ONU et la démocratisation de l'État. Systèmes régionaux et ordre juridique universel, Paris, Pedone, 2000.

⁴ Sur les « principes Decaux », v. Claire Callejon, « Les principes des Nations Unies sur l'administration de la justice par les tribunaux militaires : pour une justice militaire conforme au droit international », *Droits fondamentaux*, n° 6, janvier-décembre 2006. Et les contributions de Federico Andreu et de Sharon Weill dans ce volume.

⁵ C'est à dire les traités qui n'instituent pas d'organe propre de suivi. V. notamment le rapport final du Rapporteur spécial, A/HRC/Sub.1/58/5, § 8 . V. la bibliographie *supra* pour la référence à l'ensemble des rapports du rapporteur spécial sur «l'application universelle des instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme ».

⁶ Texte 23 dans le recueil *Les grands textes internationaux des droits de l'homme* (textes présentés par Emmanuel Decaux et Noémie Bienvenu), La Documentation française, 2016, p. 526. V. aussi

respectivement, il devint membre et premier président du Comité contre les disparitions forcées. Il joue encore au sein de cet organe un rôle absolument déterminant qui permet au Comité de s'affirmer et de gagner le respect non seulement des États, mais aussi – ce qui est plus important encore – des familles de disparus⁷. Cette action aux Nations Unies ne l'empêcha pas non plus de revenir à l'OSCE, en tant que Rapporteur spécial sur le Turkménistan en 2003 et sur le Belarus en 2011, avec dans les deux cas une action courageuse et impartiale d'enquête sur la situation des droits de l'homme dans ces deux pays⁸.

L'action d'Emmanuel Decaux pour les droits de l'homme et le droit international dans ce contexte troublé ne se limita pas aux institutions internationales et à l'ONU. Il œuvra au sein de réseaux d'universitaires et de membres de la société civile. Il participa par exemple dès les années 1990 aux travaux de longue haleine qui débouchèrent en 2007 sur la Déclaration de Fribourg sur les droits culturels, compris comme de véritables droits universels. Au Centre de recherche sur les droits de l'homme (CRDH) de l'Université Paris II Panthéon-Assas, qu'il a dirigé pendant une décennie, il enseigna le droit international des droits de l'homme aux promotions successives, alliant à la rigueur méthodologique une vaste culture juridique et une connaissance intime de la pratique des institutions internationales et nationales des droits de l'homme. Il dirigea de nombreuses thèses de doctorat, faisant du CRDH un lieu de discussion collective avec et entre les doctorants à l'époque où la pratique était encore rare dans les facultés de droit françaises. De solides thèses se sont forgées et de belles amitiés se sont nouées dans ces réunions des doctorants anonymes, comme certains avaient rebaptisé ces ateliers doctoraux.

En outre, depuis 1992, Emmanuel Decaux est un des piliers, sans interruption, de l'action de la Commission nationale consultative des droits de l'homme en France. À la tête du groupe sur les questions internationales de 1996 a 2008, il fut élu vice-président de la CNCDH en 2009, avec cette conscience innée du caractère indissociable des « questions internationales » et des « questions internes » et cette volonté, aussi, de contribuer à l'orientation de la politique étrangère de la France en matière de droits de l'homme⁹. Ce faisant, il s'inscrit aussi dans le sillage de René Cassin, dont il a décrit avec rigueur l'héritage dans

Emmanuel Decaux, « Décennie des Nations Unies : une éducation aux droits de l'homme (1995-2004). Rapport final du Comité français », *Droits fondamentaux*, n° 4, janvier-décembre 2004.

⁷ Une compilation de ses discours en tant que président reste à faire. Leur lecture montre à quel point Emmanuel Decaux a su non seulement donner une impulsion et un cap au Comité, mais aussi définir son éthique, qu'il s'agisse de son rapport aux victimes ou de l'impératif de rigueur et de pondération dans la mise en œuvre des procédures.

⁸ V. la référence aux rapports dans la bibliographie *supra*.

⁹ V. la contribution de Catherine Teitgen-Colly dans ce volume. Sur l'émergence de la catégorie des Institutions nationales des droits de l'homme et des « Principes de Paris » : Emmanuel Decaux, « Le dixième anniversaire des principes directeurs des institutions nationales des droits de l'homme dits 'principes de Paris' », *Droits fondamentaux*, n° 3, janvier-décembre 2003.

Préface

plusieurs contributions, loin des hagiographies ou des biographies de circonstances¹⁰.

* * *

On le comprend à la lumière de ce résumé trop rapide¹¹, il est difficile de trouver un angle d'approche pour saisir dans toute sa richesse la carrière et l'œuvre d'Emmanuel Decaux. Toutefois, le thème du droit international des droits de l'homme est un champ qui, plus que tout autre dans le droit international contemporain, a bénéficié du travail et des efforts inlassables du dédicataire de ces Mélanges. De la réciprocité à l'universalité décrit bien l'itinéraire d'un universitaire et d'un acteur attentif aux évolutions du droit international général, gardant comme ligne d'horizon l'idée d'une réciprocité devenant synonyme d'universalité des obligations.

Ce volume réunit des contributions de haute qualité relatives à la lutte contre l'impunité, la justice militaire, les disparitions forcées, le rôle central du juge, la dynamique et la diversité des mécanismes de protection des droits de l'homme, ou portant sur des thèmes moins connus, comme les droits culturels. Plus de quatre-vingt auteurs tentent ainsi d'embrasser les différentes dimensions d'une œuvre foisonnante, traduisant à la fois la curiosité du chercheur et une conscience profonde de la nécessité de l'action, que ce soit à l'OSCE ou aux Nations Unies.

C'est dire combien sont nombreux les collègues, amis et élèves qui ont croisé et croisent encore la route d'Emmanuel Decaux et qui tiennent, par ces lignes, à lui témoigner toute leur reconnaissance, leur admiration et leur amitié.

Mylène BIDAULT Mouloud BOUMGHAR Olivier DE FROUVILLE Laurent TRIGEAUD

¹⁰ V. Emmanuel Decaux, « L'élaboration de la Déclaration universelle des droits de l'homme », in CNCDH, De la France libre aux droits de l'homme. L'héritage de René Cassin, Paris, La Documentation française, 2009, pp. 123-154; et « René Cassin: entre mémoire et histoire », Droits fondamentaux, n° 8, janvier 2010-décembre 2010, critique (acerbe) de l'ouvrage d'Antoine Prost et Jay Winter, qui lui donne l'occasion d'éclairer certains aspects fondamentaux de la vie et de l'œuvre de René Cassin.

¹¹ V. la biographie complète supra.

TABLE DES MATIÈRES

COMITÉ D'HONNEUR
Biographie
BIBLIOGRAPHIE
Préface
PARTIE I.
DE LA RÉCIPROCITÉ À L'UNIVERSALITÉ
Sur quelques traces de réciprocité dans le droit international conventionnel des droits de l'homme contemporain Vincent COUSSIRAT-COUSTÈRE
Les traités de droits de l'homme entre banalité et spécificité Alain PELLET
Les mesures coercitives unilatérales et les droits de l'homme. La position du Saint-Siège Christine JEANGEY
Droits de l'homme et souveraineté des États : pour une relecture Madjid BENCHIKH
Contribution of international human rights law to the institutionalization of international law Yozo YOKOTA
Commentaires sur la prééminence normative dans le domaine des droits humains Mónica PINTO
Droits de l'homme et <i>jus cogens</i> : la norme au-delà de la règle ? Brèves remarques Maurice KAMTO
PARTIE II.
Du droit international humanitaire
À LA RÉPRESSION DES CRIMES INTERNATIONAUX
The prohibition to recruit or use children in hostilities and the exercise of universal jurisdiction in the light of the Optional Protocol to the Convention on the rights of the child on the involvement of children in armed conflict (OPAC) Jorge CARDONA
Le droit international humanitaire : conquêtes normatives et vicissitudes pratiques Serge Sur

Table des matières

L'interdiction des « robots tueurs » au nom du désarmement humanitaire : quelques observations critiques Julian FERNANDEZ
Prévention et répression des crimes de guerre et des crimes internationaux : quel rôle pour les magistrats ? Mamadou Badio CAMARA
The triad lost: rival concepts for protecting human rights in the early United Nations Rainer HUHLE
Le principe de légalité et les juridictions pénales internationales Marina EUDES
Crimes de droit international et principe de légalité des délits et des peines dans la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme Hélène TIGROUDJA
Références à la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme et de la Cour interaméricaine des droits de l'homme dans la pratique de la Cour pénale internationale Péter Kovács
La perspective du retrait des États africains du traité de Rome Jean-Louis ATANGANA AMOUGOU
Preventing genocide and crimes against humanity: future challenges and opportunities Adama DIENG
La défense des droits de l'homme et la lutte contre l'impunité Roberto GARRETÓN
Vers la pénalisation du droit international des droits de l'homme ? Pavel ŠTURMA
Partie III.
DES PERSONNES DISPARUES À LA LUTTE
CONTRE LES DISPARITIONS FORCÉES
Des personnes disparues aux disparitions forcées à Chypre. D'un comité <i>sui generis</i> au système de protection du Conseil de l'Europe Spyridon-Héraclès AKTYPIS
Enforced disappearances: latin america's contributions Ariel E. DULITZKY
Moments in memory Mohammed ALOBAIDI
Emmanuel Decaux, Chair of the Committee on enforced disappearances: a testimony Maria Giovanna BIANCHI
Bilan de la mise en œuvre de la Convention pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées, dix ans après son adoption Juan José LOPEZ ORTEGA

Mélanges en l'honneur d'Emmanuel Decaux

The first years of the United Nations Committee on enforced disappearances: achievements and future challenges Gabriella CITRONI	391
Jurisdiction ratione temporis over a continuing violation and a violation of procedural obligation under the International Covenant on Civil and Political Rights Kimio Yakushiji	
Armed Non-State Actors and the United Nations Convention on enforced disappearances Andrew CLAPHAM	443
Defining enforced disappearance as a crime against humanity William A. Schabas	449
Non-refoulement obligations under the international Convention for the protection of all persons from enforced disappearance Suela Janina	467
The Committee on enforced disappearances' statement on enforced disappearances and military jurisdiction Santiago CORCUERA CABEZUT	481
Disparitions forcées et droit à la reconnaissance de la personnalité juridique Xavier AUREY	
PARTIE IV.	
LES DROITS DE L'HOMME ET LES JUGES	
Juridictions militaires et droits de l'homme : les « principes Decaux » Federico Andreu-Guzmán	507
The Decaux Principles on the Administration of Justice by Military Tribunals and the Guantanamo Bay Trials Sharon Weill et Mitch Robinson	533
Juridiction militaire et État de droit en Amérique Latine : notes historiques et défis en attente	
Alvaro García y Santos	553
Le droit subjectif du juge à l'indépendance : quelques réflexions sur l'interprétation de l'article 6, par. 1 de la Convention européenne des droits de l'homme Linos-Alexandre Sicilianos	563
Professor Emmanuel Decaux and the right to a fair trial: a notable contribution David WEISSBRODT	573
Le mécanisme de saisine de la Cour africaine des droits de l'homme et des peuples est-il approprié à sa fonction ? Stéphane DOUMBÉ-BILLÉ	587
De quelques « plus values » du système interaméricain des droits de l'homme Réflexions comparées Laurence BURGORGUE-LARSEN	605
Droit au recours et à la régularité de la procédure et droit de l'OMC Habib GHERARI	629

Table des matières

PARTIE V.

DROITS UNIVERSELS, EXPÉRIENCES NATIONALES

La Commission nationale consultative des droits de l'homme et le droit international des droits de l'homme Catherine TEITGEN-COLLY	645
La laïcité française au miroir du droit international des droits de l'homme : un particularisme relatif Mouloud BOUMGHAR	663
Les droits de l'homme dans les constitutions algériennes (1963-2016) Ahmed Mahiou	675
La Turquie à l'épreuve de la protection du noyau dur des droits de l'homme à la suite du putsch avorté Ibrahim Ö. KABOĞLU	689
Les enjeux juridiques de l'anti-corruption. A propos du jugement du 29 avril 2016 de la Cour Suprême du Canada, <i>Groupe de la Banque Mondiale c. Kevin Wallace et autres</i> Marie-Françoise LABOUZ	709
Les législations nationales contre le terrorisme en Afrique de l'Ouest Djedjro Francisco MELEDJE	721
Éclairage sur les institutions nationales des droits de l'homme en Afrique Mesmer GUEUYOU	737
PARTIE VI.	
L'EUROPE À SES MIROIRS	
The role, status, duties, responsibilities and privileges of lawyers before the European Court of Human Rights Michal Kučera	749
Regard critique sur l'exécution conditionnelle des arrêts de la Cour européenne des droits de l'homme	5 71
Sébastien Touzé La Cour européenne des droits de l'homme et la presse <i>people</i> Roseline LETTERON	
La prise en compte d'éléments subjectifs dans le contrôle du respect des droits de l'homme : l'exemple de la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme Gesa DANNENBERG	793
L'Union européenne et la crise des migrants : crise des migrants ou crise de la politiqu d'immigration de l'Union européenne ? Olivier DELAS	ie
Refouler les réfugiés, hier et aujourd'hui Danièle LOCHAK	841

PARTIE VII. Universalité et pluralité interprétative

La jurisprudence de la Cour africaine des droits de l'homme et des peuples – Un juste hommage à l'action normative de l'Organisation des Nations Unies Fatsah OUGUERGOUZ	59
The ASEAN Human Rights Declaration and beyond Vitit MUNTARBHORN8	73
Les ambiguïtés de l'universalité des droits de l'homme. À propos de l'adoption du Statut de la Cour arabe des droits de l'homme Paul TAVERNIER	83
La perspective <i>pro personne</i> : un mécanisme d'interprétation contemporaine des instruments internationaux des droits humains Fabián SALVIOLI	97
Des droits de l'homme au droit des investissements : quel rôle pour la « doctrine des publicistes les plus qualifiés des différentes nations » au XXI ^{ème} siècle ? Arnaud DE NANTEUIL	11
Les auteurs du droit international des droits de l'homme en tant que défenseurs des droits : réflexions sur une vision engagée de la doctrine juridique dans l'application et l'évolution des normes de protection des droits de l'homme Despina SINOU	25
Le droit international et l'accès a la justice sociale des peuples autochtones Leila LANKARANI	
La liberté de conscience des pharmaciens dans l'exercice de leur profession Claire DE LA HOUGUE	67
De la prohibition à la prévention de la torture et des traitements cruels, inhumains ou dégradants Edouard DELAPLACE	83
L'utilisation stratégique de l'argument du préjudice par les partisans de l'hétéronomie : l'exemple de l'instrumentalisation de la notion de l'intérêt de l'enfant Emre BIRDEN	
PARTIE VIII.	
LE SYSTÈME DES NATIONS UNIES :	
UNE DYNAMIQUE INSTITUTIONNELLE ET INTERPRÉTATIVE	
Regards comparatifs sur deux organes internationaux chargés de la lutte contre le racisme : le Comité des Nations Unies pour l'élimination de la discrimination raciale (CERD) et la Commission européenne contre le racisme et l'intolérance (ECRI) Régis DE GOUTTES	15
Individual Communications under Article 14 of the ICERD Marc BOSSUYT	23
Reflections on the Human Rights Committee at 40 Sir Nigel RODLEY10	39

Table des matières

Le Conseil des droits de l'homme, ses résolutions, les organes de traités et leur droit : pour une collaboration plus ambitieuse Kamelia Kemileva	1053
Première décennie du Conseil des droits de l'homme : un bilan contrasté Claire CALLEJON	1071
Le Comité consultatif du Conseil des droits de l'homme et la protection des personnes atteintes d'albinisme Laurence BOISSON DE CHAZOURNES	1085
Les droits culturels sont-ils universels, enfin ? Mylène BIDAULT	1097
La valeur juridique des actes des procédures spéciales Sètondji Roland Addovi	1119
Le Groupe de travail des Nations Unies sur la détention arbitraire : un mécanisme universel de contrôle des privations de liberté El Hadji Malick Sow	1129
Le travail de la Commission d'enquête sur la République Arabe Syrienne : rétrospective, introspection, prospective Paulo Sérgio PINHEIRO	1137
PARTIE IX.	
L'AVENIR D'UN IDÉAL COMMUN	
L'avenir des droits de la personne. Perte de sens ou oubli de l'essentiel ? Pierre-Marie DUPUY	1149
Justifier le droit international, défendre le cosmopolitisme Olivier DE FROUVILLE	1159
Libres propos sur la dialectique entre guerre et paix Rahim KHERAD	1179
L'existence et le futur du droit international : le testament de Ronald Dworkin Charles LEBEN	1193
Face aux violences, le sujet et l'objet des droits culturels. La qualité des ressources culturelles au principe de la paix Patrice MEYER-BISCH	1215
"Faith for Rights": a vision of mutual enhancement Ibrahim SALAMA	1235
Les « droits fondamentaux institutionnels » : un concept émergent du droit international Jean-Pierre SCHOUPPE	1249
Brèves observations sur l'antagonisme des droits et des devoirs de l'homme Laurent TRIGEAUD	1263
L'internationalisation du rôle des institutions nationales dans la promotion de l'État de droit sur la base des <i>Principes de Paris</i> : dynamiques nouvelles et défis de consolidation	1202
Mulry Mondelice	1283

Mélanges en l'honneur d'Emmanuel Decaux

Le droit international des droits de l'homme : vecteur de « durcissement » de la responsabilité sociétale des entreprises ? Kathia MARTIN-CHENUT	. 1301
Le droit tendre (<i>soft law</i>) est-il apte à encadrer la responsabilité des entreprises pour leurs violations des droits de l'homme ? Catherine KESSEDJIAN	. 1323
Où en est la responsabilité de protéger ? Nabil HAJJAMI	. 1337
La Cour internationale des droits de l'homme : une idée sans lendemain ? De l'adoption de la Charte des Nations Unies au Conseil des droits de l'homme Marc GAMBARAZA	. 1351